

Vendredi 10 mars 2017, 1ère semaine de carême

Messe des défunts célébré à l'oratoire de la basilique Sainte Maxellende par l'abbé Ignace Delhou, secondé par l'abbé Jean-Marie Bricout

Bonne conduite et Réconciliation !

En ce temps de carême, les textes de ce jour insistent sur la nécessité de changer nos comportements et d'adopter une conduite digne d'un chrétien.

Le prophète Ézéchiël nous énonçait déjà dans l'ancien testament les recommandations du Seigneur faites à son peuple. Se détourner du péché nous énonce-il, est l'étape première pour revenir dans le droit chemin. Ainsi, la prière adressée à notre Père devient plus authentique, plus intérieure. Notre esprit libéré de tous désordres, de toutes entraves, consent à notre cœur libre de s'ouvrir à la puissance de l'Esprit Saint. Aller chercher la paix de Dieu n'est pas une mince affaire pour la plupart d'entre nous ; Pardonner à l'autre en premier avant de demander au Seigneur le pardon pour nos propres offenses nous paraît bien difficile dans nos sociétés de nos jours tant la culture de l'ego est présente, voire même pressante. Pourtant faire la paix avec son frère c'est renouer avec soi-même.

Dans son homélie, l'abbé I. Delhou rappelle la mission du Christ. En effet, dans l'évangile de Saint Matthieu, le Christ nous demande d'accomplir la loi des juifs de l'ancien testament comme lui même l'a accomplie. Le Christ persiste ainsi, à nous faire prendre conscience, de l'importance de purifier notre cœur, notre être tout entier, de tout espèce de méchancetés, de colères et de jugements envers autrui et cela pour notre salut. Mais le Christ ne s'arrête pas là, il affirme que la puissance de l'Esprit Saint en nous agissant, nous permet d'aller au-delà du désir de réconciliation. Notre Être tout entier purifié par l'action du saint Esprit agit dans l'amour pour le bien de tous. Bien sûr, commencer par ne pas rejeter la faute sur l'autre, si l'on ne veut pas connaître la prison et le feu est un premier pas vers la liberté.

« Donc lorsque tu vas présenter ton offrande à l'autel, si là, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse ton offrande, là devant l'autel, va d'abord te réconcilier avec ton frère, et ensuite viens présenter ton offrande. » (cf. Mt. 5,24)

Aussi tous les actes posés en vue d'une réconciliation, sont un bon début de conversion, resserrant ainsi, ce lien si important qui nous unit à notre Seigneur. L'église nous propose régulièrement de temps de rencontres afin de recevoir le sacrement de réconciliation pour le pardon de Dieu pour nos pêchés.

Muriel MARIN